

LE CANADA

JOURNAL QUOTIDIEN

ABONNEMENT

Payable d'avance, par an \$3.00
do do quatre mois 1.00
do do un mois 0.25

ANNONCES

Première insertion, par ligne... \$0.10
Tous les jours... 0.05
Trois fois par semaine... 0.08
Une fois la semaine... 0.05
A long terme, conditions spéciales

LA SOCIÉTÉ DE PUBLICITÉ, Propriétaire

"RELIGION ET PATRIE"

F. MOFFET, Secrétaire de la rédaction et administrateur

LE CANADA

Ottawa et Hull, 13 Février 1884
COURRIER

L'honorable M. Robertson, trésorier de la province de Québec est arrivé.

La province d'Ontario a dépensé depuis 1867, la somme de \$4,534,899, pour les travaux publics.

L'honorable M. Robitaille, lieutenant gouverneur de la province de Québec est en ville et l'hôte de sir Hector Langevin.

L'honorable M. Ross, premier ministre de Québec n'est pas suffisamment rétabli, pour venir presser ici les réclamations de la province.

Les honorables MM. Taillon et Lynch ont eu, hier, une entrevue avec sir Hector Langevin, et les honorables MM. Chapleau et Caron, au sujet de leur mission.

La question de l'érection d'édifices publics pour la province a été longuement discutée, hier, à Toronto. M. Fraser est d'avis que cela entraînerait une dépense de \$700,000 et que la population pourrait se récrier contre ce projet.

Le rapport du commissaire des travaux publics de la province nous apprend qu'il y avait dans Ontario, avant la confédération, 1464 milles de chemins de fer, que depuis il en a été fait 2,383 milles, et que 703 milles sont en voie de construction.

On ne peut pas en ce moment donner de détails sur notre politique, a dit l'honorable M. Taillon; le gouvernement n'a pas eu le temps de les élaborer; il faut faire les élections partielles, qui vont avoir lieu immédiatement; il faut préparer les travaux de la prochaine session, en mars. On ne peut donc s'attendre à ce que le ministère ait toutes ses mesures prêtes pour la prochaine session; mais il les aura pour la session d'automne, car il se propose de revenir aux sessions d'automne.

L'ex-trésorier M. Wurtele avait bien fait ses calculs, dit l'honorable M. Taillon, mais il avait compté sur des remboursements du fonds de l'emprunt municipal, et sur le produit de la taxe sur les corporations commerciales. On a remis à plus tard le règlement de l'emprunt municipal, et les corporations ont plaidé.

On a demandé, ajoute-t-il, ce que le gouvernement entendait faire au sujet de la taxe sur les corporations. Si le budget n'avait pas besoin de ces revenus, il serait prêt à les abandonner; mais dans l'état actuel des choses, il ne peut y renoncer. Les poursuites, d'ailleurs, sont commencées. On va prendre une cause de chaque catégorie, ce qui fera cinq ou six causes; on les portera en appel; là elles seront jointes en une seule cause qui sera portée par le perdant devant le Conseil Privé, lequel donnera ainsi une définition explicite des droits de la province de Québec en matière de taxes.

Les recettes de l'hôtel Richelieu, de Montréal, pendant la semaine du carnaval, ont été de \$15,000; ce les de l'hôtel du Canada, \$10,000; le Windsor, \$30,000, et le Saint-Lawrence, \$35,000.

ECHOS DU PARLEMENT

La séance d'hier à la chambre des communes a été remplie par trois grands discours prononcés par MM. Davies, Foster et Fairbanks.

Le major-général Luard, peu populaire dans le pays, a obtenu un congé de trois mois. Or, M. Mulock qui ne nous paraît pas être un admirateur de ce rigide militaire, ne veut pas lui permettre de s'absenter ainsi, sans lui être agréable avant le départ. Il demande donc copie de toutes les plaintes portées contre le Major-général, et de tous les documents qui s'y rattachent. Ça ne pourrait manquer d'être intéressant. On a annoncé, il est vrai que M. Luard devait partir bientôt, mais on a oublié de nous dire s'il devait revenir. En tous cas, bon voyage.

LEURS RECLAMATIONS

Les ministres provinciaux de Québec demanderaient, paraît-il, le remboursement de \$19,000 du mille pour le chemin de fer d'Ottawa à Québec comme compensation du subside de \$12,000 par mille payé au Canada Central et du subside voté l'an dernier au chemin de Canadair à Gravenhurst. Ils voudraient aussi, dit-on, que les subsides de 20 centins par tête, en prenant pour base le dernier recensement.

On prétend également qu'il est encore possible que Québec obtienne le terminus du chemin du Pacifique. Le Grand Tronc offre au Pacifique d'acheter le Credit Valley, l'Ontario et Québec, et le Toronto, Grey et Bruce, et il vendrait le chemin du Nord au Pacifique. Il y a tout lieu de croire que le moindre désir exprimé par le gouvernement dans ce sens déterminerait le Pacifique à accepter ces propositions.

DES INSULTEURS.

Nous croyons devoir protester, comme nos confrères de la presse bas-canadienne n'ont pas manqué de le faire aussi, contre l'odieuse article publié lundi par le Herald de Montréal, à propos des réclamations de la province de Québec. Dans cet article, la feuille Montréalaise compare les gouvernements de Québec et les députés français à des mendians et à des voleurs de grands chemins, parce qu'ils demandent justice pour leur province au gouvernement fédéral. Ce langage insultant vient, remarquons-le bien, de l'organe officiel de la compagnie du Pacifique.

Ainsi, dans le moment même où ces messieurs du Pacifique viennent solliciter ici l'appui de la députation pour leur demande de \$22,500,000, ils font outrager la députation française par leur journal. Nous espérons que cet article insolent sera dénoncé, en chambre même, par ceux qu'il atteint.

Quand au fond même de la question, nous considérons, pour notre part, que si mendians il y a, ces mendians sont ceux qui demandent l'argent du public depuis trois ou quatre ans pour construire leur chemin, tandis que la province de Québec a construit le sien à ses frais et n'a rien demandé jusqu'à ce jour.

A tout événement, ce n'est pas par des procédés semblables que les messieurs du Pacifique se concilieront la députation française.

LES FINANCES DE QUÉBEC

Les finances de la province de Québec sont fort embarrassées. Il serait inutile de vouloir dissimuler ce que tout le monde sait et répète tout haut. Ainsi, la dette représente \$19,000,000 en chiffres ronds. De ce montant, il faut déduire, toutefois, \$7,600,000 que met au crédit de Québec la vente du chemin de fer du Nord, ce qui réduit la dette, de fait, à \$11,400,000. L'intérêt annuel est de \$570,000, outre le fonds d'amortissement qui s'élève à \$73,500.

Personne n'ignore que c'est la construction des chemins de fer qui a si fort obéré les finances de Québec. Mais il fallait néanmoins marcher, ne pas rester stationnaire, sous peine de rétrograder ou de voir la province distancée par ses voisines plus hardies, sinon plus entreprenantes. C'est à dire que Québec a fait il y a quelques années, ce que la force des choses, les événements l'eussent obligée de faire maintenant.

L'honorable M. Robertson juge la situation fort grave, mais pas du tout désespérée. Son programme se résume en peu de mots: réduction des dépenses ordinaires, suppression des dépenses non nécessaires, et demande de better terms au gouvernement fédéral. Impossible de songer plus longtemps à emprunter pour solder l'intérêt et sur la dette publique: ce système ruineux par lui-même finirait par détruire absolument le crédit de la province de Québec. Le trésorier provincial nous donne donc à entendre qu'il va diminuer de beaucoup les dépenses qu'entraînent, par exemple, la législature, le service civil, la justice, les institutions scientifiques, littéraires et de charité, les journaux, les sociétés, et même, ce qui est déplorable, l'agriculture ainsi que la colonisation. Enfin, nous dit M. Robertson, le gouvernement fédéral devrait payer tous les frais de l'administration de la justice, en matière criminelle, puisque c'est lui qui a juridiction et qui fait loi. Depuis 1868, ces dépenses se sont accrues de \$420,182, à \$651,318 en 1881. La progression est énorme sous ce chef seulement, tandis que les revenus généraux, loin d'augmenter, diminuent en proportion. Les déficits annuels sont de \$200,000 à \$300,000 et plus — et M. Robertson pense que l'acte des licences passé par le gouvernement fédéral fera perdre de \$80,000 à \$100,000 à la province, s'il est mis en vigueur — par la réduction du nombre des permis et la suppression des amendes.

L'honorable M. Taillon a annoncé, lui aussi, que le nouveau ministre demandait l'augmentation du subside fédéral. Ce n'est pas l'année, dit-il, que sollicite la province de Québec: non, ce qu'elle veut, c'est justice, et rien de plus.

QUARTIER OTTAWA

La nomination des candidats pour la charge d'échevin dans le quartier Ottawa aura lieu le 15 courant et la votation, s'il y a lieu, le 22 courant. M. Charles Desjardins est de nouveau candidat. Il possède aujourd'hui la qualification voulue par la loi et a de plus toutes les qualités pour faire un bon et utile échevin.

Son Excellence le gouverneur-général sera présent aux courses au trot sur le lac Lemay, demain après midi.

B. G. FUMEZ LES CIGARES CABLE ET EL PADRE MANUFACTURÉS PAR S. DAVIS & FILS MONTREAL. ON DEMANDE Un garçon, âgé de 14 à 16 ans, pour se rendre généralement utile dans une maison privée. S'adresser à M. Bélanger, 284 rue Sussex.

COUPONS UNE REDUCTION DE 25 POUR CENT DE 25 POUR CENT S'adresser sur tous les Coupons depuis le 1er FEVRIER jusqu'à ce qu'il soient tous vendus. Coût jusqu'à moitié prix. Les dames ne devront pas manquer cette occasion. CONDITIONS COMPTANT PAS DE SECOND PRIX BRYSON, GRAHAM & Co., Nos. 152 et 154, RUE SPARKS.

ROBES DE BUFFLES! ROBES DE BUFFLES!! Allez au grand DEPOT DE ROBES DE BUFFLES, dans les salles d'encan de M. TACKBERRY, 29 RUE SPARKS, en face de l'hôtel Russell. Grandes peaux de buffles de \$6 à \$20, de loup-général, de ours du nord et japonais. Sur 33 peaux d'ours il m'en reste quatre seulement, et j'ai vendu 150 peaux de loup-carrier. Mes capots en pelletterie se vendent aussi très rapidement, car les prix sont très bas. Venez tous au grand dépôt de robes de buffles. Je puis vendre moins cher qu'aucun autre marchand peut acheter et mes prix sont au plus bas. J. B. TACKBERRY, Encanteur.

CONTRAT DE MALLE DES soumissions cachetées, adressées au maître général des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, VENDREDI 22 FEVRIER 1884, pour le transport des malles de Sa Majesté, par contrat pour quatre ans, dix-huit fois par semaine, aller et retour, entre New-Edinburgh et Ottawa à partir du 1er Avril prochain. Le transport peut-être fait à pied ou autrement, les malles devant quitter le bureau de New-Edinburgh tous les jours, dimanches exceptés, à 9 00 a. m., 1 00 p. m. et 7 00 p. m. et devront être rendues au bureau de Poste d'Ottawa à 8 20 a. m., 1 20 p. m. et 7 20 p. m. Les malles devront quitter le bureau de poste d'Ottawa, immédiatement après chaque échange de malles et être rendues à New-Edinburgh dans les vingt minutes suivantes. Des avis imprimés, contenant de plus amples informations quant aux conditions du contrat, prop. se, peuvent être vues, et des formulaires de soumission peuvent être obtenus aux bureaux de poste de New-Edinburgh et d'Ottawa au bureau du sous-général. T. P. FRENCH, Inspecteur des postes Bureau de l'Inspecteur des Postes, Ottawa, 17 Janvier 1884

MAISON A VENDRE Une maison en bois, contenant onze chambres et divisée en deux logements avec grand jardin, hangar et terrain spacieux, numéroté 592 et 594, rue St. Patrick, Ottawa. Bonnes conditions. DECOUVERTE IMPORTANTE DIPHThERINE ou ANTI-DIPHThERITIQUE Spécifique contre la Diphthérie et autres maux de gorge, guérissant Consomption, Bronchites et Rhumes. LA DIPHThERIE VAINCUE! Aux ravages de cette maladie terrible et répugnante, on a trouvé un remède qui n'a jamais failli. L'expérience de plus de dix années de succès constants, et des centaines de certificats adressés à l'inventeur par des personnes notables et dignes de foi attestent l'efficacité vraiment étonnante de ce remède. Inventé et préparé par le Docteur N. LACERTE, Léviss, P. Q. AMERS CANADIENS TRESOR DES DYPETIQUES préparés aussi par le même, en vente chez les pharmaciens et en dépôt chez ELZEAR ALARIE, 11 Rue Bolton, Ottawa, 4 janvier 1884.

La Compagnie du Chemin Canadien du Pacifique Le dividende semi-annuel sur le capital-actions de la compagnie, au taux de trois pour cent par année, garanti par l'arrangement intervenu avec le gouvernement du Canada, et un dividende-intérêt semi-annuel supplémentaire, au taux de deux pour cent par année, déclaré par cette compagnie, formant conjointement un dividende semi-annuel sur le dit capital-actions au taux de Cinq pour cent par année SERONT PAYÉS LE LUNDI, 18 FEVRIER 1884 aux actionnaires inscrits à cette date. Des mandats pour la valeur de ce dividende, payables à la succursale de la Banque de Montréal, 59 Wall Street, New-York, seront livrés le 18 février, au bureau des agents de la compagnie, MM. J. Kennedy, Tod & Co, 63 William Street, New-York, aux actionnaires inscrits comme résidents aux Etats-Unis et en Canada. Tous les autres mandats seront livrés à la même date, au bureau de MM. Morton, Rose & Co, Bartholomew Lane, Londres, Angleterre. Les livres de transfert de la compagnie seront fermés à trois heures p.m., le samedi 26 janvier, et seront rouverts à 10 heures a. m. le samedi 23 février 1884. Par ordre des directeurs, CHARLES DRINKWATER, Secrétaire.

Chemin de fer du Nord A PARTIR DE LUNDI, 27 Septembre 1883. Les trains circuleront comme suit: Assortiment Complet E. G. LAVERDURE No. 96 Rue RIDEAU. 30 mars 1883 VIEUX DE 54 ANS L'ELIXIR Végétal Balsamique N. H. DOWNES A subi une épreuve de CINQUANTE QUATRE ANS, et a été reconnu comme le meilleur remède contre les Rhumes, la Toux, la Coqueluche et toutes les maladies des Pouxmons. PRIX 25 cts. et \$1.00 la Bouteille. VENDU PARTOUT, et par G. O. DAIGRE, Ottawa, 14 mars 1884





